

DES ENJEUX AUX OBJECTIFS...

Les enjeux, validés à la CLE du 10 juillet 2013, ont permis d'orienter les réflexions des quatre commissions thématiques (ressource quantitative, pollutions et qualité de l'eau, inondation et morphologie-milieux aquatiques) et du bureau de la CLE (plus particulièrement pour l'enjeu transversal). Réunies au second semestre 2013, ces différentes instances ont abouti à la proposition d'objectifs déclinés en mesures.

Le présent document synthétise ce travail.

ENJEU TRANSVERSAL

Gouvernance, cohérence et organisation du SAGE

LES OBJECTIFS

ASSURER la cohérence entre aménagement du territoire et protection des milieux aquatiques et ressources en eau

- > Concilier le développement des activités socio-économiques et la préservation des milieux naturels
- > Intégrer systématiquement les questions relatives à l'eau et aux milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme pour plus de cohérence

LES MESURES

AMÉLIORER la gestion concertée de l'eau et l'appropriation du SAGE par les acteurs locaux

- > Assurer le portage et le suivi du SAGE
- > Identifier et mobiliser les maîtrises d'ouvrage, en particulier les porteurs de contrats de milieux
- > Renforcer la coordination et la complémentarité entre les différentes collectivités gestionnaires
- > Favoriser les usages concertés
- > S'appuyer sur les instances du SAGE, partager les connaissances et coordonner les moyens existants

SENSIBILISER les acteurs et la population aux problématiques liées à la gestion de l'eau

- > Réaliser le plan de communication du SAGE
- > Etablir une culture du risque au sein de la population et des professionnels avant que les phénomènes n'arrivent (crues, sécheresse, pollutions accidentelles, etc.)



Bassin d'écrêtement crues Savoureuse

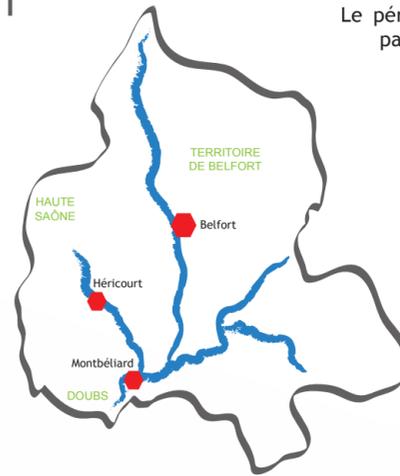


L'Allan © CG90



Etang de la Véronne à Sermamagny

LE PÉRIMÈTRE DU SAGE ALLAN



Le périmètre du SAGE limite un territoire densément peuplé, qui est marqué par les activités humaines. Le tissu économique (artisanal, industriel et agricole) tient une place prépondérante dans l'équilibre de ce territoire. Les altérations morphologiques du réseau hydrographique témoignent de ces activités présentes et passées. La densité de la population se traduit également par une forte pression sur le foncier et par des réalités d'urbanisme contraignantes. Plus spécifiquement, le sous bassin de la Savoureuse, actuellement en déficit quantitatif, doit faire l'objet d'une attention particulière concernant la ressource en eau. Ces caractéristiques seront évaluées par une étude socio-économique prospective afin d'être prises en compte dans le SAGE.



PSA au bord de l'Allan, à Sochaux

L'ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE PROSPECTIVE

L'étude diagnostic socio-économique, tendances et scénarios a démarré en décembre 2013. Elle a été confiée au bureau d'études Géo-Hyd, sous maîtrise d'ouvrage EPTB Saône et Doubs, avec le financement de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional, des Conseils Généraux du Doubs, du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône ainsi que la Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort, la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et les Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales du Territoire de Belfort, du Doubs et de la Haute-Saône. Les résultats de cette étude fourniront aux membres de la CLE des éléments nécessaires aux travaux qui précéderont le choix de leur stratégie.



Conception et réalisation : EPTB SD - Mars 2014

COMMISSION LOCALE DE L'EAU



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Savoireuse - Bourbeuse - Allaine - Lizaine - Rupt



L'Allaine à Jonchery



La Savoureuse à Belfort



L'Allan à Montbéliard

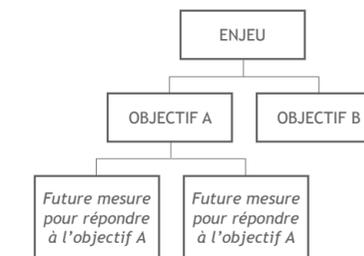
OBJECTIFS stratégiques

du SAGE Allan

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification de la gestion de l'eau qui fixe des règles et des dispositions concernant l'utilisation, la mise en valeur, la protection quantitative et qualitative de la ressource et des milieux aquatiques sur un territoire cohérent.

L'élaboration du SAGE Allan, débutée en 2012 par la définition de son périmètre et la constitution de sa Commission Locale de l'Eau (CLE), se poursuit cette année.

En juillet 2013, la CLE s'est réunie pour partager le diagnostic des connaissances actuelles et les enjeux du SAGE. Les enjeux ont été déclinés en objectifs au sein des 4 commissions thématiques.



Chacun de ces objectifs sera ensuite détaillé en mesures concrètes pouvant être suivies et évaluées avec des maîtres d'ouvrage potentiels, un calendrier de mise en œuvre et un chiffrage de coût. Ces mesures permettront, par leur diversité technique ou stratégique, de

construire différents scénarios. En prenant appui sur ce socle, la CLE sera pleinement compétente pour le choix de sa stratégie.

Dans la continuité de l'élaboration du SAGE, une étude socio-économique prospective a été lancée en décembre 2013. Les conclusions de cette étude, prévues fin 2014, nous permettront de construire collégialement des solutions en adéquation avec les tendances d'évolution et les enjeux socio-économiques de notre périmètre d'étude.

La Présidente de la CLE du SAGE Allan,
Anne-Marie FORCINAL

Structure porteuse du SAGE :



Partenaires :



EPTB SAÔNE ET DOUBS - Structure porteuse du SAGE
Antenne de Belfort - 39 Faubourg de Montbéliard - 90000 BELFORT

03 84 90 93 29 - 07 77 84 00 90 - sage.allan@eptb-saone-doubs.fr / http://www.eptb-saone-doubs.fr/Allan-SAGE



RESSOURCE QUANTITATIVE

Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau

LES OBJECTIFS

SÉCURISER l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau

- > Mobiliser une ou plusieurs ressources d'eau potable de substitution pour les principaux bassins populationnels
- > Anticiper et prévoir la gestion de la ressource en eau en situation de crise
- > Mettre en place un schéma directeur eau potable à l'échelle du SAGE
- > Renforcer les interconnexions

LES MESURES

VALORISER les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau

- > Améliorer le rendement des réseaux et optimiser les prélèvements
- > Permettre la remobilisation de petites ressources actuellement non utilisées
- > Valoriser les pratiques, modes de consommation et technologies économes en eau

FAIRE COÏNCIDER durablement besoins et ressources

- > Préserver les ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
- > Analyser et garantir l'adéquation besoin/ressource
- > Résorber les déficits quantitatifs du sous-bassin de la Savoureuse



INONDATION

Prévention et gestion des risques d'inondation

LES OBJECTIFS

RÉDUIRE la vulnérabilité en adaptant l'aménagement du territoire au risque inondation

- > Accompagner la mise en œuvre des outils existants
- > Maîtriser le foncier disponible pour contrôler au mieux l'imperméabilisation
- > Favoriser l'infiltration des eaux dans le sol
- > Etablir des zones tampons entre réseaux pluviaux ou unitaires et milieux naturels

LES MESURES

RÉDUIRE les effets de l'aléa sur le territoire

- > Préserver les zones d'expansion de crues
- > Favoriser des méthodes culturales limitant l'érosion



POLLUTIONS ET QUALITÉ DE L'EAU

Amélioration de la qualité de l'eau

LES OBJECTIFS

RÉDUIRE les pollutions diffuses

- > Poursuivre la mise en œuvre des plans d'action pour la restauration de la qualité de l'eau sur les aires d'alimentation des captages prioritaires du SDAGE
- > Rendre les projets d'aménagement cohérents avec les usages de l'eau et les enjeux
- > Lutter contre les pollutions diffuses et les pollutions par les substances dangereuses d'origine agricole et non agricole
- > Limiter les pollutions par ruissellement des eaux pluviales
- > Communiquer et sensibiliser sur les méthodes alternatives et les bonnes pratiques

LES MESURES

RÉDUIRE les pollutions ponctuelles

- > Identifier les sources de pollution du phosphore et les limiter
- > Prévenir toutes sources de pollution entraînant une détérioration de la qualité environnementale et agir pour les estomper
- > Réaliser les schémas directeurs d'assainissement pluviaux
- > Inciter les gestions de l'eau intégrées des entreprises

AMÉLIORER les connaissances et identifier les pollutions

- > Reconquérir la qualité des cours d'eau et des nappes d'accompagnement selon leurs potentiels
- > Introduire un système d'alerte au travers de la commission thématique
- > Identifier, caractériser les eaux souterraines et surveiller l'état des masses d'eau pour préserver les eaux souterraines mobilisables pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
- > Assurer un suivi régulier et homogène des cours d'eau superficiels du bassin de l'Allan (mutualisation des réseaux existants) et adapter les campagnes de suivi

AMÉLIORER la gestion du risque inondation

- > Informer les populations et les professionnels et diffuser les possibilités de protection contre les épisodes fréquents d'inondation
- > Généraliser les Plans Communaux de Sauvegarde, optimiser les PCS existants et favoriser les PCS intercommunaux
- > Améliorer l'anticipation de l'information et la prévision des crues à l'échelle du SAGE
- > Gérer les bassins existants : prendre en compte l'aléa d'un dysfonctionnement des ouvrages, améliorer la sûreté des ouvrages et terminer ceux encore en travaux pour écrêter au mieux les crues
- > Améliorer le dispositif d'alerte sur cours d'eau principaux, mettre en place un dispositif sur les petits cours d'eau
- > Gérer le retour à la normale (post-crues)



MORPHOLOGIE ET MILIEUX AQUATIQUES

Restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques et humides

LES OBJECTIFS

PRÉSERVER ET RESTAURER les cours d'eau, en particulier en matière de morphologie et de continuité

- > Affiner la connaissance des milieux sur la morphologie des cours d'eau, leur continuité écologique et leurs espaces de mobilité
- > Améliorer et préserver la qualité morphologique, la fonctionnalité et la continuité des cours d'eau (sédiments et poissons) et leurs annexes selon leurs potentiels
- > Préserver et restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau en favorisant leur intégration dans les documents d'urbanisme
- > Concilier aménagement hydraulique des cours d'eau et restauration écologique, notamment amélioration et diversification des habitats
- > Tendre vers les débits biologiques des cours d'eau et réduire les déficits d'écoulement en étiage
- > Améliorer le relais d'information auprès des entreprises et particuliers propriétaires d'ouvrages pour leur permettre de mieux gérer leur ouvrage

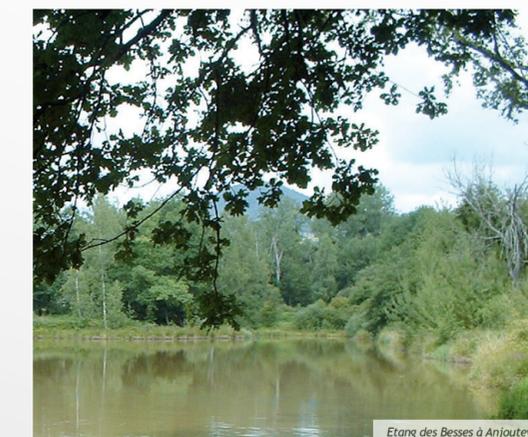
LES MESURES

PRÉSERVER ET RESTAURER les milieux aquatiques et humides

- > Connaître les zones humides et informer les communes pour améliorer leur prise en compte en amont des projets d'aménagements
- > Préserver les cours d'eau et les zones humides de la création de plans d'eau non compatibles avec leur préservation
- > Préserver et restaurer les zones humides sans exclure certaines activités humaines compatibles avec leurs fonctionnalités
- > Inscrire la protection des zones humides dans les documents d'urbanisme
- > Acquérir certaines zones humides et garantir leur préservation à long terme
- > Préserver les têtes de bassins versants
- > Favoriser la bonne gestion des plans d'eau
- > Limiter et prévenir la dispersion des espèces invasives
- > Recréer et entretenir les ripisylves
- > Mutualiser les connaissances et les moyens favorables aux projets de compensation
- > Sensibiliser les usagers aux rôles des cours d'eau et à leur protection



La Saint-Nicolas en crue à Fontaine © CG90



Etang des Besses à Anjouley